

Contournement Sud-Est d'Avranches

Du 3 au 31 mars 2025

RÉUNION
PUBLIQUE

-
11 mars 2025

Mairie de Romagny-Fontenay

*Commune accueillante de la
réunion publique du 11 mars 2025*

INTRODUCTION

Pourquoi organiser une concertation sur le projet de contournement Sud-Est d'Avranches ?

Informer l'ensemble des acteurs du territoire de ce projet, discuter collectivement de son opportunité et de sa pertinence pour répondre aux objectifs identifiés et aux enjeux qui s'y rattachent.



Jacky Bouvet,
1er vice-président
*du Conseil départemental
de la Manche*



Axel Fortin-Larivière
Vice-président en charge
des déplacements
*du Conseil départemental
de la Manche*

TOURS DE TABLE



ANIMATION – RÉPONSES AUX QUESTIONS

Olivier Zamouth

Directeur général adjoint

Nature et infrastructures

Département de la Manche



Olivier Thirion

Directeur des routes

Département de la Manche



CO-ANIMATION – MAÎTRE DU TEMPS – COMPTE RENDU

Marie Leugé-Maillet & co

Agence Tact



Bruno Boussion
garant de la CNDP

bruno.boussion
@garant-cndp.fr

ACCUEIL - AU PROGRAMME

MOT DE BIENVENUE

5 min

LE CADRE LA CONCERTATION

15 min

- RAPPEL DE L'HISTORIQUE ET DU CONTEXTE DU PROJET
- LES OBJECTIFS DE LA PHASE DE CONCERTATION
- LE MOT DU GARANT DE LA CNDP
- LES MODALITÉS PRATIQUES

L'ESSENTIEL DU PROJET

25 min

- LE PROJET EN UN COUP D'OEIL
- LES OBJECTIFS ET LES EFFETS ATTENDUS
- LES IMPACTS A MAITRISER

VOS QUESTIONS

60 min

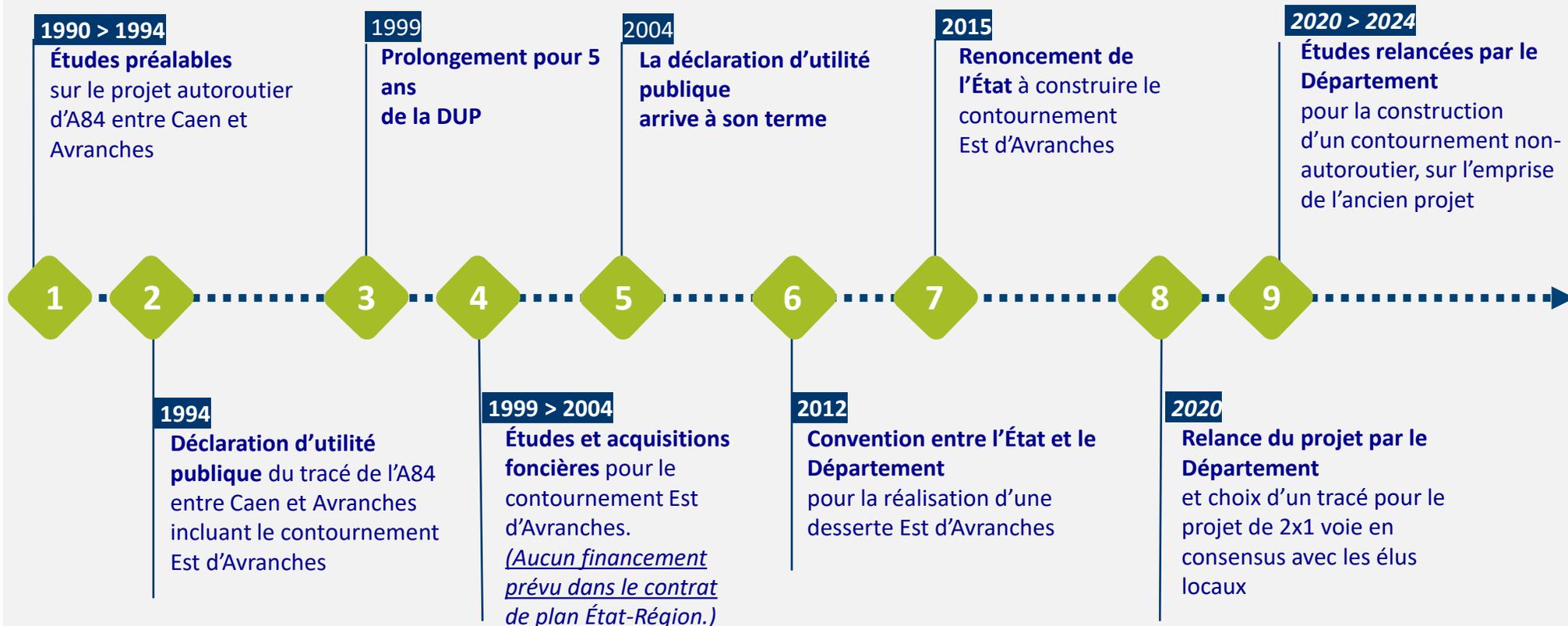


The background features a complex arrangement of overlapping geometric shapes. A large white diamond is positioned in the upper left, containing the number '01'. To its right and below are various shades of blue and green shapes, including a large dark blue triangle on the right and a light green shape at the bottom left. The overall design is modern and professional.

01

**LE CADRE DE LA
CONCERTATION**

L'HISTORIQUE : UN PROJET ANCIEN



UN CONTEXTE EN CONSTANTE EVOLUTION

Un contexte national et local qui a beaucoup évolué et qui pose la question des suites à donner au projet

2015

Un projet « d'opportunité » qui découle du projet de contournement autoroutier abandonné par l'Etat



2020

Un projet précisé en concertation avec les élus
= Actualisation des objectifs, précision du tracé et des caractéristiques de la voie et des carrefours, etc.



2025

Concertation préalable suite aux nouvelles études réalisées par le Département sur le projet actualisé (2020_2024)

= Éclairer la décision du Département de la Manche sur les suites à donner à ce projet

LA CONCERTATION PRÉALABLE – LE MOT DU GARANT

*Mon rôle
est de veiller
au bon déroulement
de la concertation*



Bruno Boussion
garant de la CNDP

bruno.boussion
@garant-cndp.fr



MA PAROLE A DU POUVOIR

LA CONCERTATION PRÉALABLE - EN PRATIQUE

UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION AMBITIEUX – EN DIRECT

> favoriser la participation la plus large possible



Des courriers d'information envoyés aux habitants de la zone concernée (22 000 boîtes aux lettres)



Une newsletter à destination des entreprises du territoire



Une plaquette d'information sur la concertation mise à disposition lors des événements



Un porte-à-porte pour les riverains du projet

LA CONCERTATION PRÉALABLE- EN PRATIQUE

UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION AMBITIEUX – DANS L'ESPACE PUBLIC

> favoriser la participation la plus large possible



Des panneaux d'information
au bord des
différentes routes
départementales
(RD5, RD103,
RD247, RD47)



Des affiches d'information
sur les modalités
de la concertation
fournies aux mairies
concernées



Des flyers distribués
sur les marchés
et aux centres
commerciaux
(Commune déléguée
de Saint-Martin-
des-Champs).

LA CONCERTATION PRÉALABLE- EN PRATIQUE

UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION AMBITIEUX – DANS LES MÉDIAS LOCAUX

> favoriser la participation la plus large possible



Une communication
faite dans
Le Manche Mag' et
des publications sur
les réseaux sociaux
du Département



Des spots radio

- Tendance Ouest
- Radio Sea FM



La publication d'un avis légal
dans 3 journaux locaux

- La Gazette de la Manche,
d'Ille-et-Vilaine et Mayenne
- Ouest-France
- La Manche Libre

LA CONCERTATION PRÉALABLE- EN PRATIQUE

> Des évènements grand public ouverts à tous



2 RÉUNIONS PUBLIQUES

pour découvrir le projet

- **ROMAGNY-FONTENAY**

Mardi 11 mars

19h30 à 22h00

à la salle de convivialité (le bourg)

- **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS**
(commune déléguée d'Avranches)

Mardi 18 mars

de 19h30 à 22h00

à la Salle socio-culturelle de
Saint-Martin-des-Champs
(2, rue de la Mairie)



4 PERMANENCES D'INFORMATION

pour échanger avec l'équipe projet

- **SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES**

Jeudi 20 mars de 09h00 à 11h30 à la mairie

- **SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME**

Jeudi 20 mars de 13h30 à 17h00 à la mairie

- **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS**
(commune déléguée d'Avranches)

Mardi 25 mars de 14h00 à 17h00

à la mairie déléguée

- **SAINT-LOUP**

Mardi 25 mars de 17h30 à 19h00 à la mairie

LA CONCERTATION PRÉALABLE – PARTICIPER EN PRATIQUE

> Des ateliers dédiés aux acteurs du territoire



3 ATELIERS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

pour échanger les points de vue

- **UN ATELIER**
avec les acteurs économiques
- **UN ATELIER**
avec les acteurs associatifs
et environnementaux
- **UN ATELIER**
avec les acteurs de la sécurité
routière

LA CONCERTATION PRÉALABLE – PARTICIPER EN PRATIQUE

> S'Informer et contribuer



**L'espace d'information
et de participation
en ligne**



**Le dossier
de la
concertation**



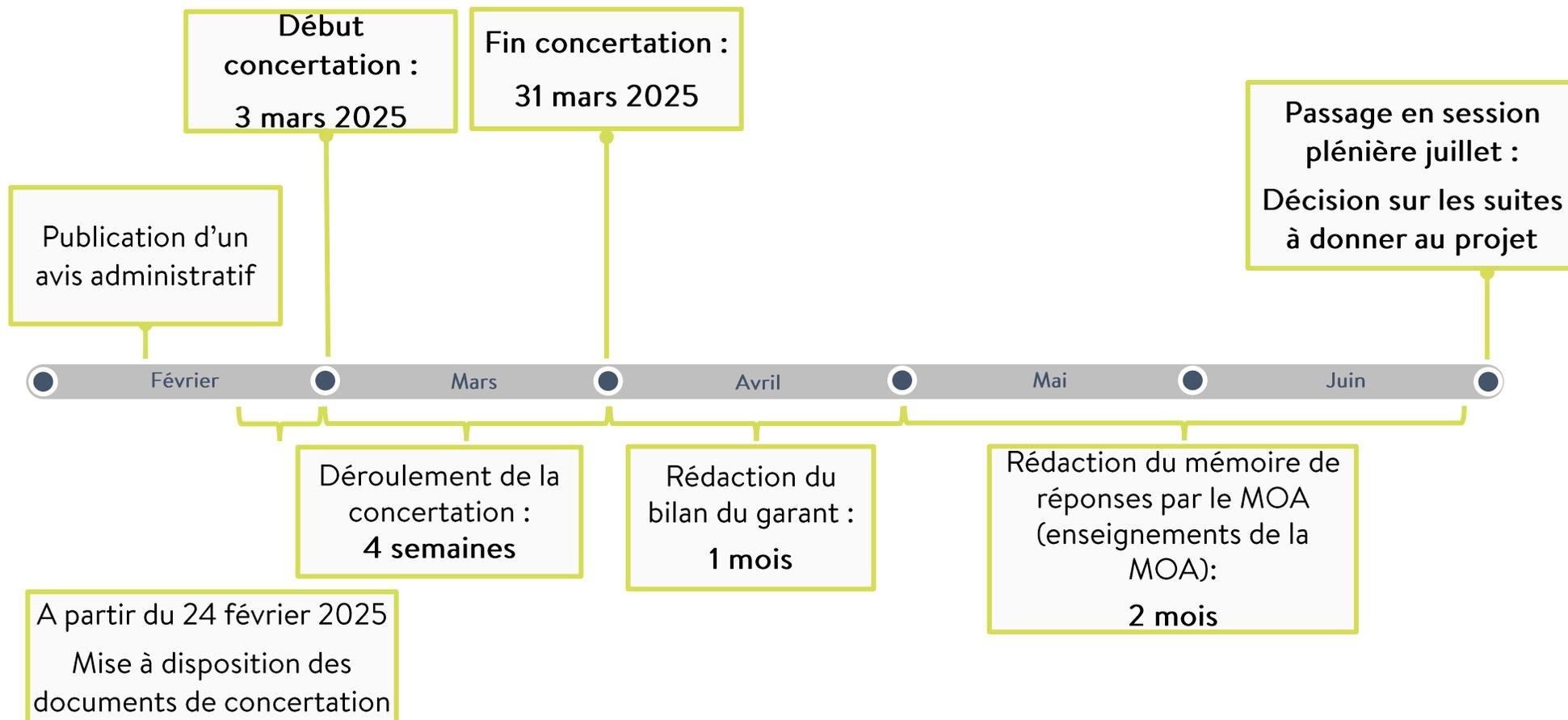
manche.fr



**Les
registres**

- ◆ **En ligne** sur l'espace numérique d'information et de participation : www.manche.fr
- ◆ **Les registres papiers**, disponibles lors des rendez-vous de la concertation (réunions publiques et permanences d'information) et dans les mairies et collectivités concernées.

LA CONCERTATION PRÉALABLE – PLANNING



The background features a complex geometric design with overlapping shapes in various shades of blue and green. A prominent white diamond shape is centered in the upper half, containing the number '02'. Below it, a light green shape contains the text 'L'ESSENTIEL DU PROJET'.

02

**L'ESSENTIEL DU
PROJET**

EN BREF - LE CONTEXTE ROUTIER DE LA MANCHE

Avec 7 780 km de routes, le Département de la Manche possède le plus long réseau routier départemental de France.



3 PROJETS PRIORITAIRES EN COURS

> *Le contournement Sud-Ouest de Cherbourg-en-Cotentin* environ 13 km à 17 km d'aménagements entre 8 000 et 20 000 véhicules/jour, en fonction du fuseau et des tronçons de voies.

> *L'aménagement routier sur l'axe Saint-Lô-Coutances :* 25 km entre 9 000 et 14 000 véhicules/jour.

> *L'aménagement routier sur l'axe Granville/Avranches :* 20 km avec des aménagements ponctuels entre 11 000 et 20 000 véhicules/jour.

DES ENJEUX D'ENTRETIEN DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTS

L'entretien, la maintenance et la modernisation du réseau routier représentent 6,26 % du budget du département en 2024.

EN BREF - LE PROJET EN UN COUP D'OEIL

LE PROJET



Un tracé de 4,2 kilomètres entre la RD103 (Saint-Quentin-sur-le-Homme, au Sud) et la RD5 (Saint-Senier-sous-Avranches, au Nord)



Une 2x1 voie, avec une option comprenant un créneau de dépassement



4300 à 5200 véhicules / jour attendus à l'horizon 2045





EN BREF - OBJECTIFS ET ENJEUX

Désenclaver le « Mortainais »
(Juvigny-les-Vallées)

Améliorer le cadre de vie de la RD 247
(Saint-Martin-des-Champs)

Créer une liaison inter-quartiers entre Saint-Senier-sous-Avranches et la ZA de la Baie

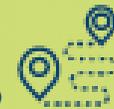
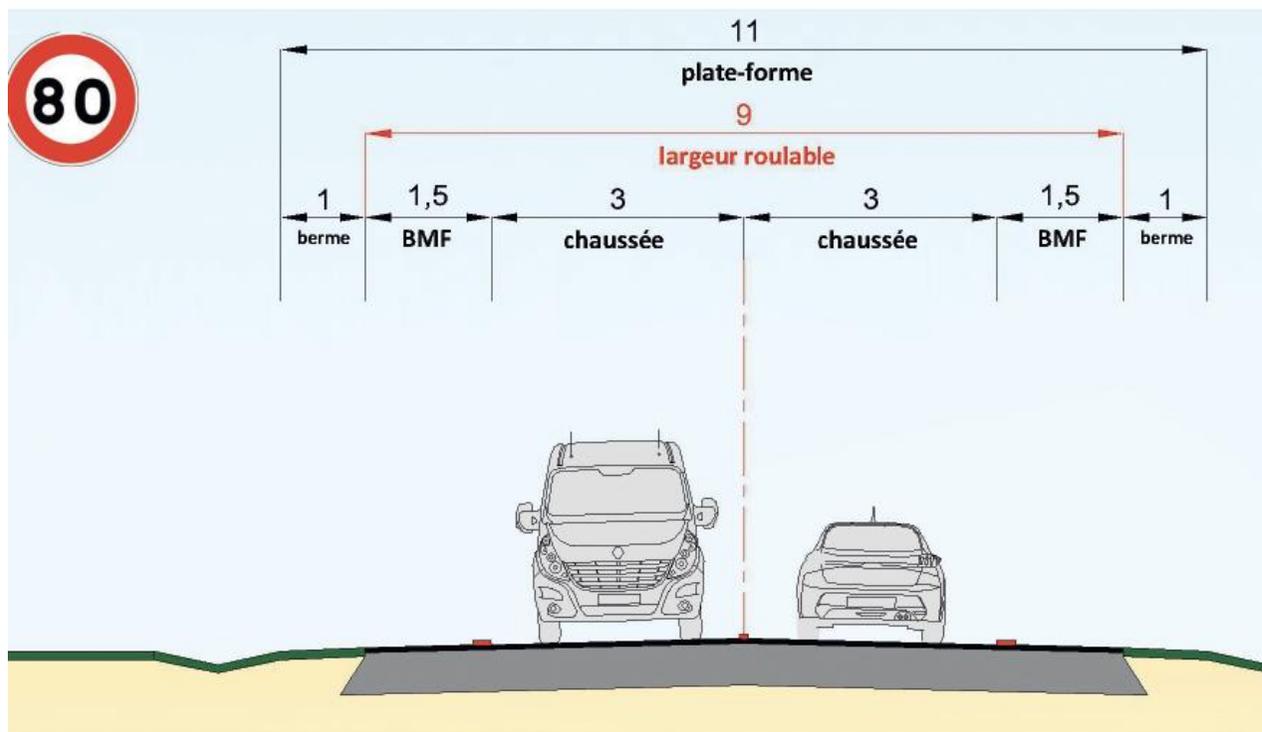
Diminuer l'accidentologie

Désenclaver la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches et la future gendarmerie compte-tenu de leurs enjeux d'intervention sur l'Autoroute A84 et au Mont-Saint-Michel

Tout en limitant les impacts sur le foncier, notamment agricole, et sur l'environnement

EN BREF - LE SCENARIO ET SA VARIANTE

Scénario 1 : une route confortable pour les voitures et les poids-lourds



4,2km de route



2 voies de 6m



80 km/h



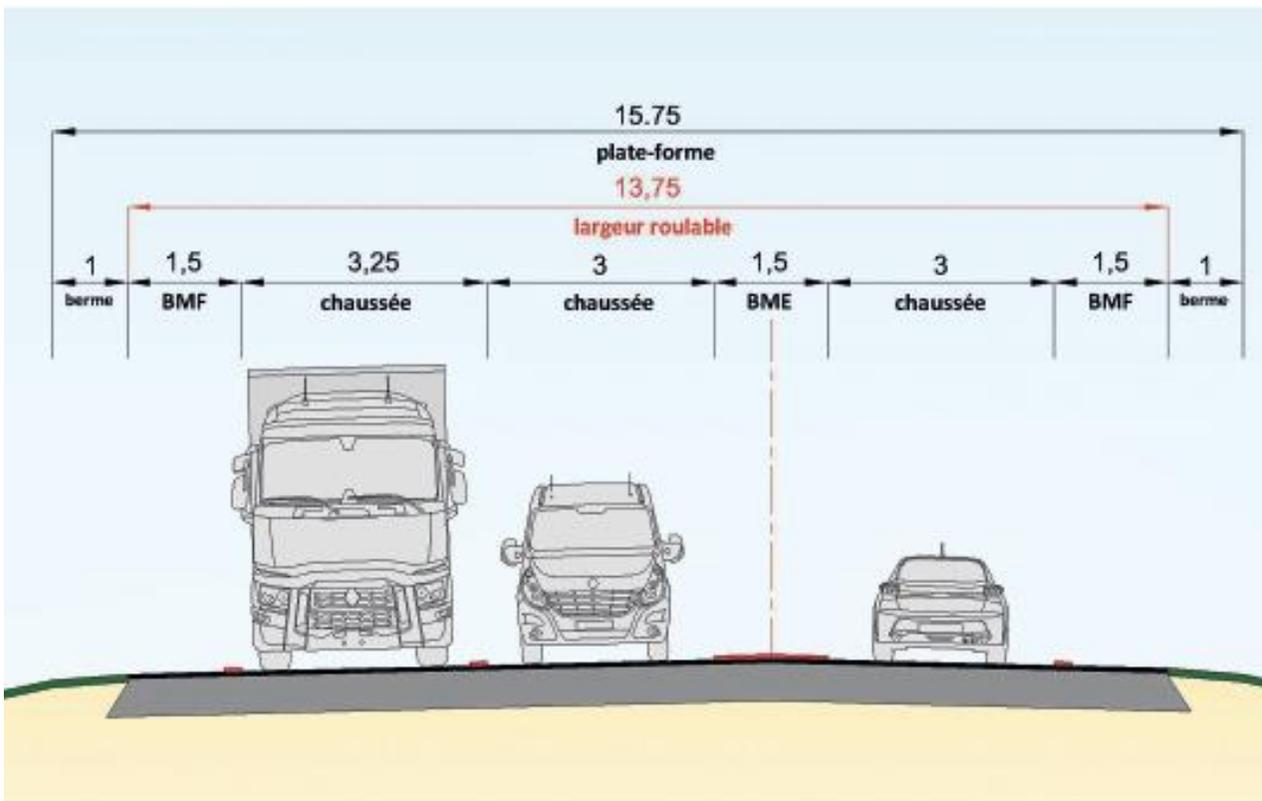
3 carrefours



14 millions
d'investissement

EN BREF - LE SCENARIO ET SA VARIANTE

Scénario 1 bis : éviter les ralentissements liés à la pente



Scénario 1

+

1 créneau de dépassement
de 1km

Permettre le dépassement
des véhicules lents sur la
portion à 9% de pente

€ + 950 000 €
d'investissement

EN BREF - L'OPTION DE RÉFÉRENCE

De quoi parle-t-on?

L'option de référence ne désigne pas l'option privilégiée.

Elle permet simplement de décrire les effets que l'absence de réalisation du projet de contournement aurait au regard des objectifs poursuivis par celui-ci.

> *Pas de nouveau tronçon routier*

> *Sécurisation du carrefour de la RD247 de la RD5*

Etape 1

Dégagement visibilité

Travaux février 2025

Coût évalué à 110 000 € TTC

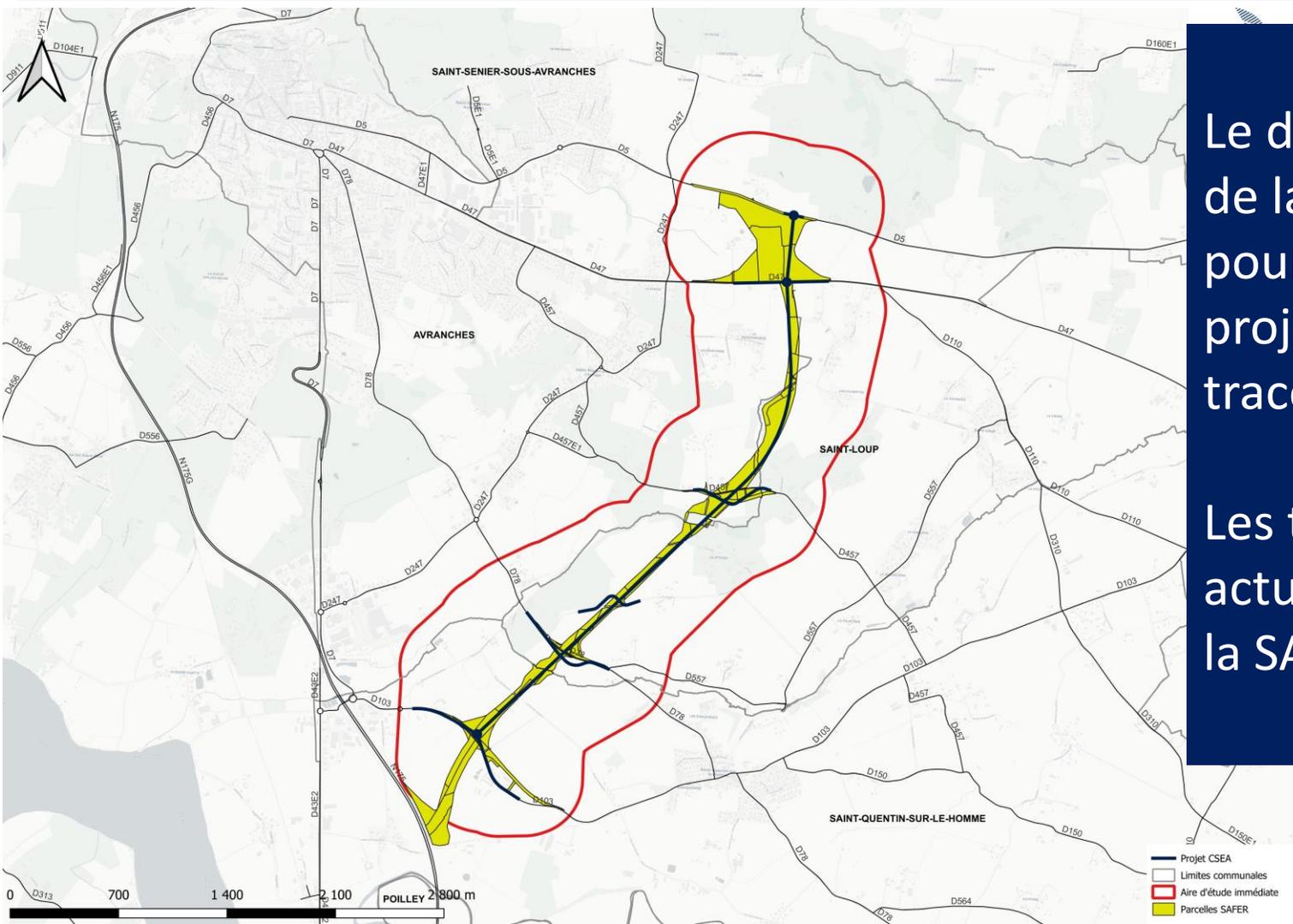


Etape 2 si besoin à l'issue de la phase RETEX

Aménagement d'un carrefour giratoire

coût évalué à 550 000 € TTC

EN BREF – LA MAITRISE FONCIÈRE



Le département dispose de la maîtrise du foncier pour la réalisation du projet sur l'ensemble du tracé.

Les terrains sont actuellement gérés par la SAFER

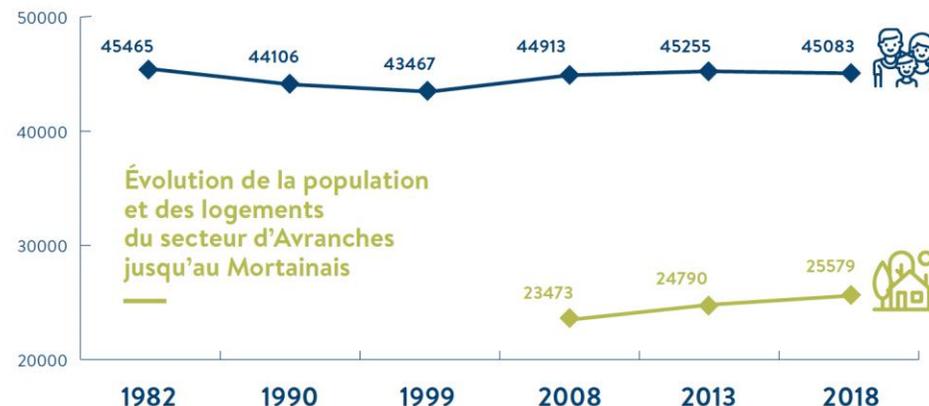
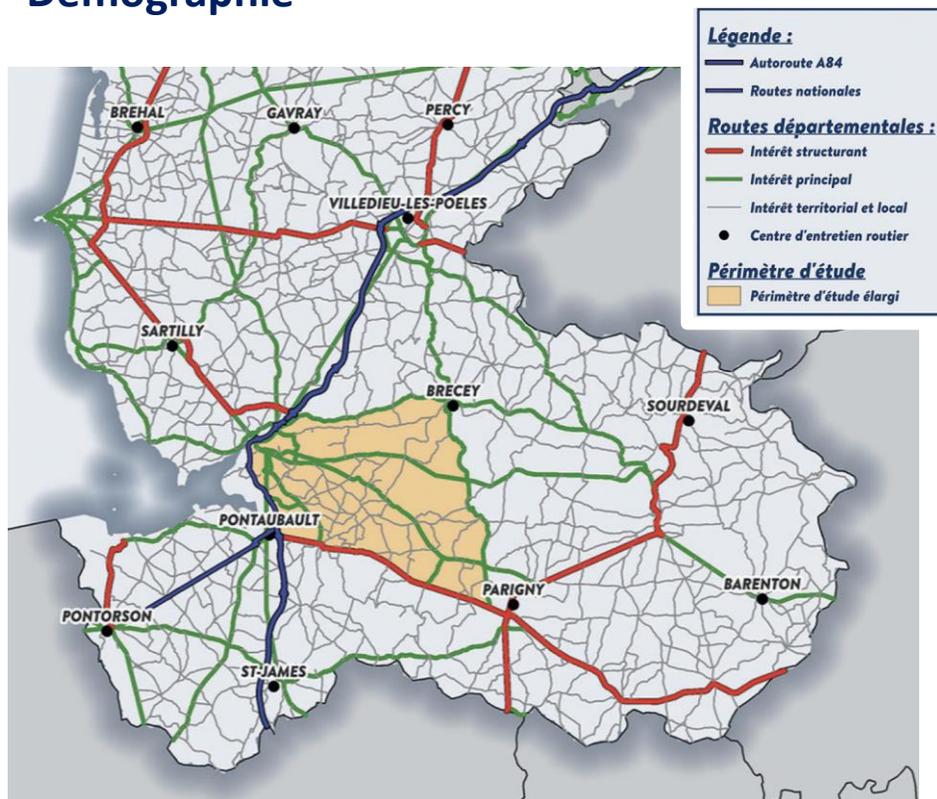
The background features a complex geometric design with overlapping shapes in various shades of blue and green. A prominent white diamond shape is centered in the upper half, containing the number '03'. Below it, a light green arrow-like shape points to the right, containing the text 'ZOOM SUR LES EFFETS ATTENDUS'.

03

**ZOOM SUR LES EFFETS
ATTENDUS**

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU TRAFIC ROUTIER

Démographie



2008 > 2018

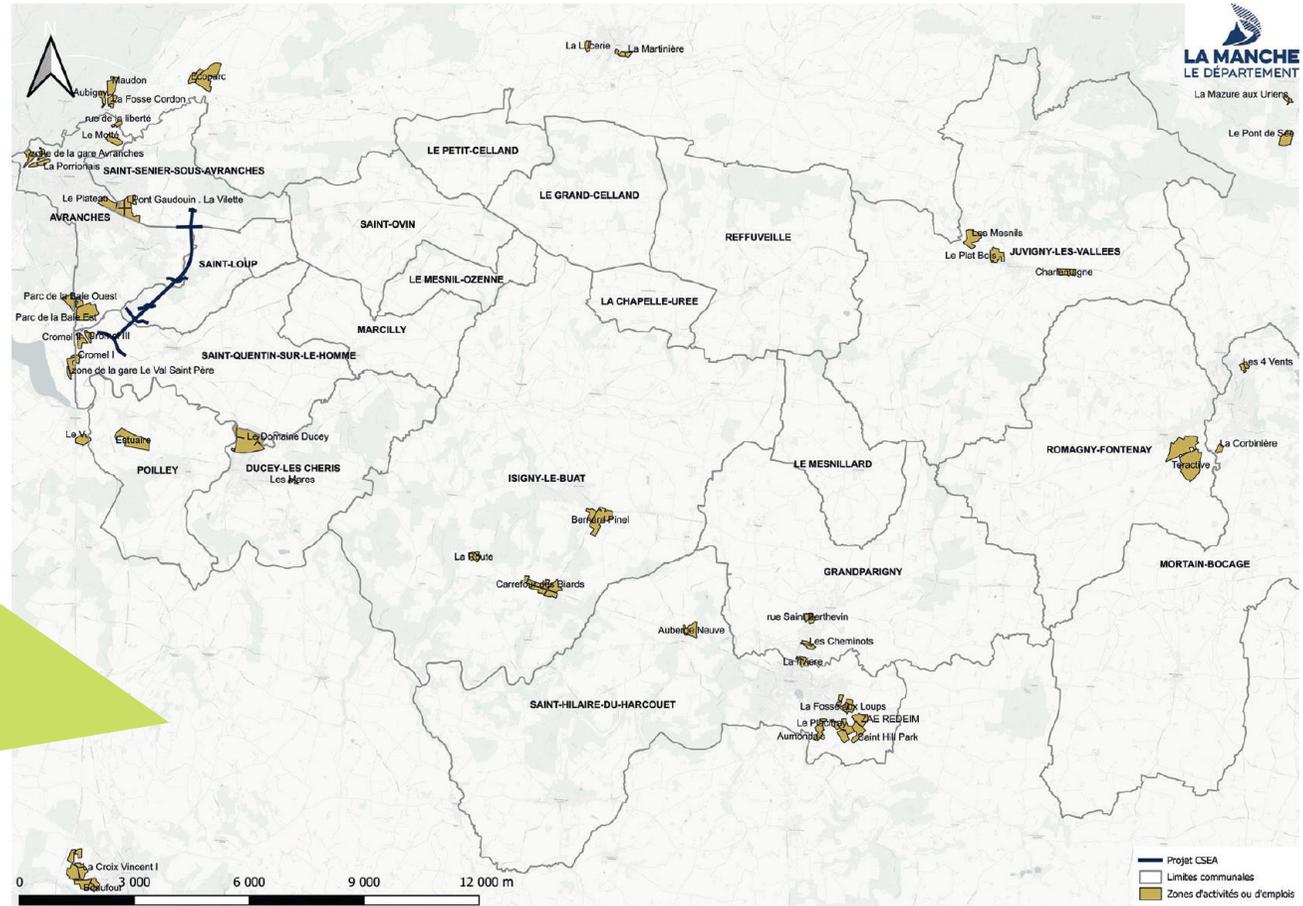
Le nombre de logement sur le secteur a augmenté de près de 9% alors que la population restait relativement stable sur la période

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU TRAFIC ROUTIER

Développement économique

2008 > 2018

Le nombre d'emplois dans les pôles d'emplois ruraux et zones d'activités a augmenté de 2 %



EFFETS ATTENDUS - L'ÉVOLUTION DU TRAFIC

LA MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES

1

État des lieux du trafic existant

- Réalisé en 2021
- Une enquête origine-destination en heure de pointe du soir
- Comptages automatiques du Département

+

2

Estimation de l'évolution du trafic d'ici 2045

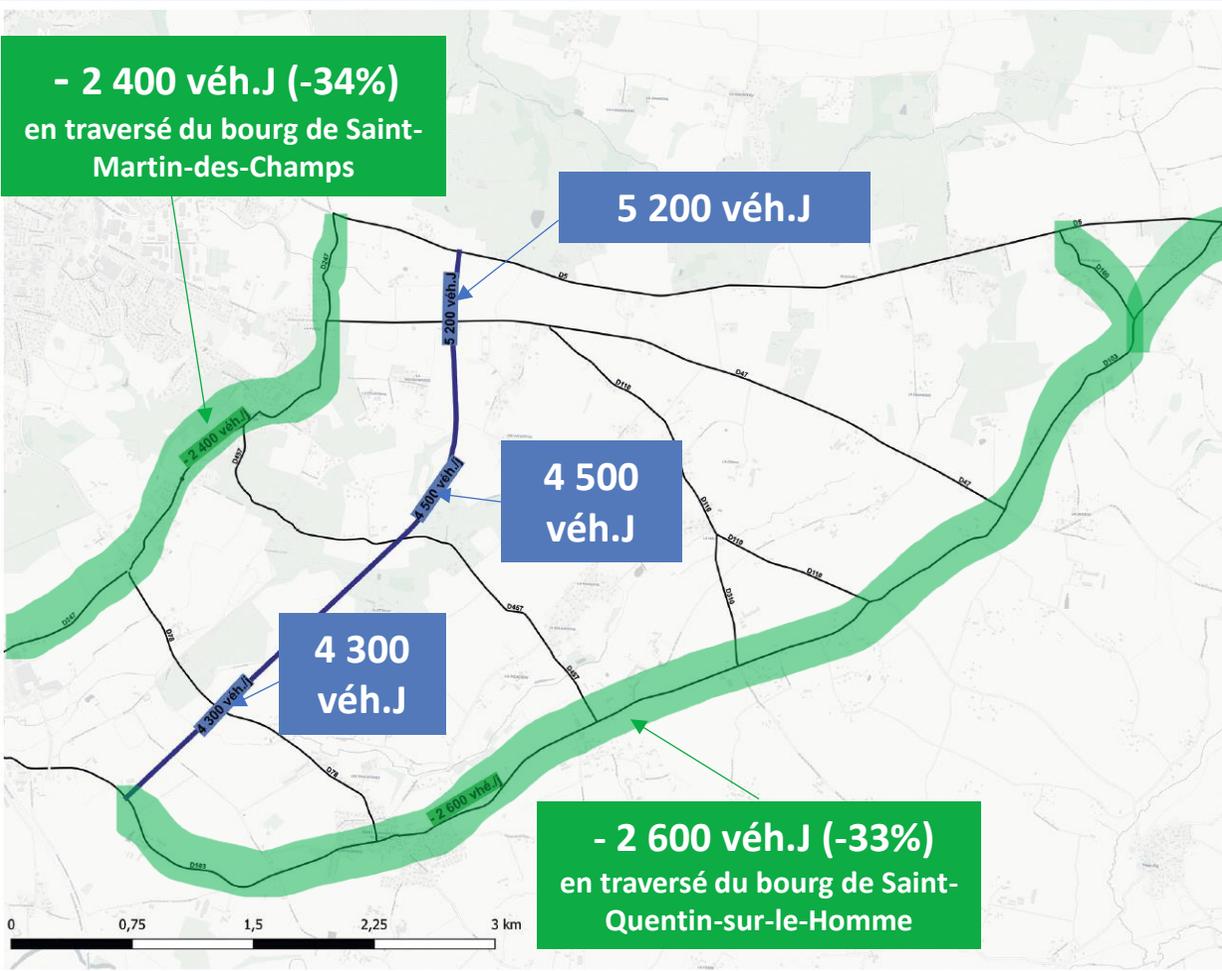
- Hypothèses + 23% pour les véhicules légers et + 18% pour les poids-lourds
- Un cadre méthodologique qui a évolué depuis, avec des croissances de trafic prévu plus faible



3

Estimation des reports de trafic lié au contournement

EFFETS ATTENDUS - L'ÉVOLUTION DU TRAFIC SUR LE SECTEUR RAPPROCHÉ EN 2045



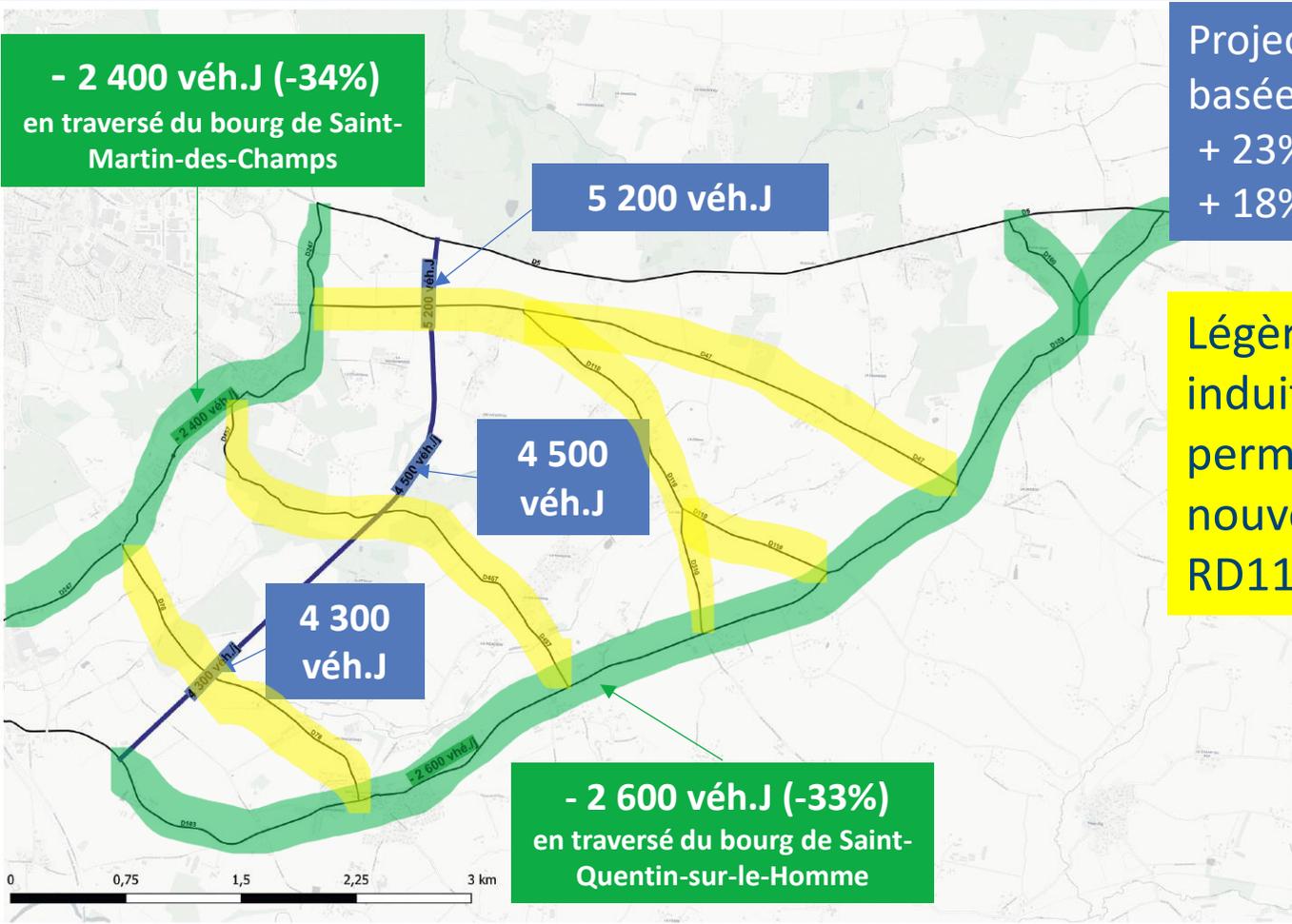
Projection à l'horizon 2045 basée sur une hypothèse de:
+ 23% pour les véhicules légers
+ 18% pour les poids-lourds

Centres-bourgs délestés d'une partie du trafic, notamment poids-lourds
(principalement sur Saint-Quentin et Saint-Martin, mais aussi par capillarité sur d'autres bourg entre Avranches et le Mortainais)

Apaïement de la circulation

Possibilités de réaménagements favorables aux modes actifs et à la convivialité de l'espace public

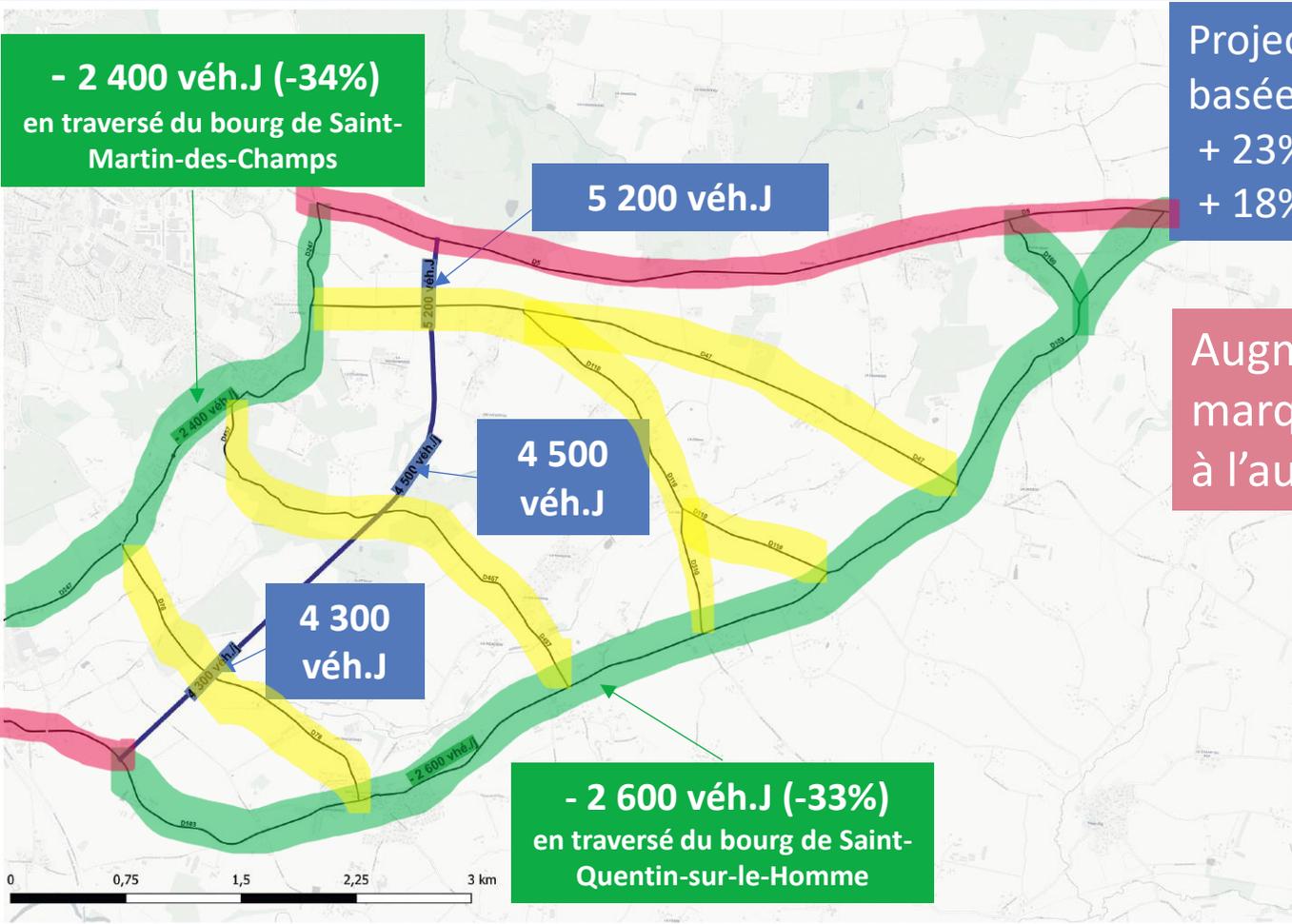
EFFETS ATTENDUS - L'ÉVOLUTION DU TRAFIC SUR LE SECTEUR RAPPROCHÉ EN 2045



Projection à l'horizon 2045 basée sur une hypothèse de:
+ 23% pour les véhicules légers
+ 18% pour les poids-lourds

Légère augmentation du trafic induite sur les petites routes permettant de rejoindre la nouvelle route (RD467, RD78, RD110)

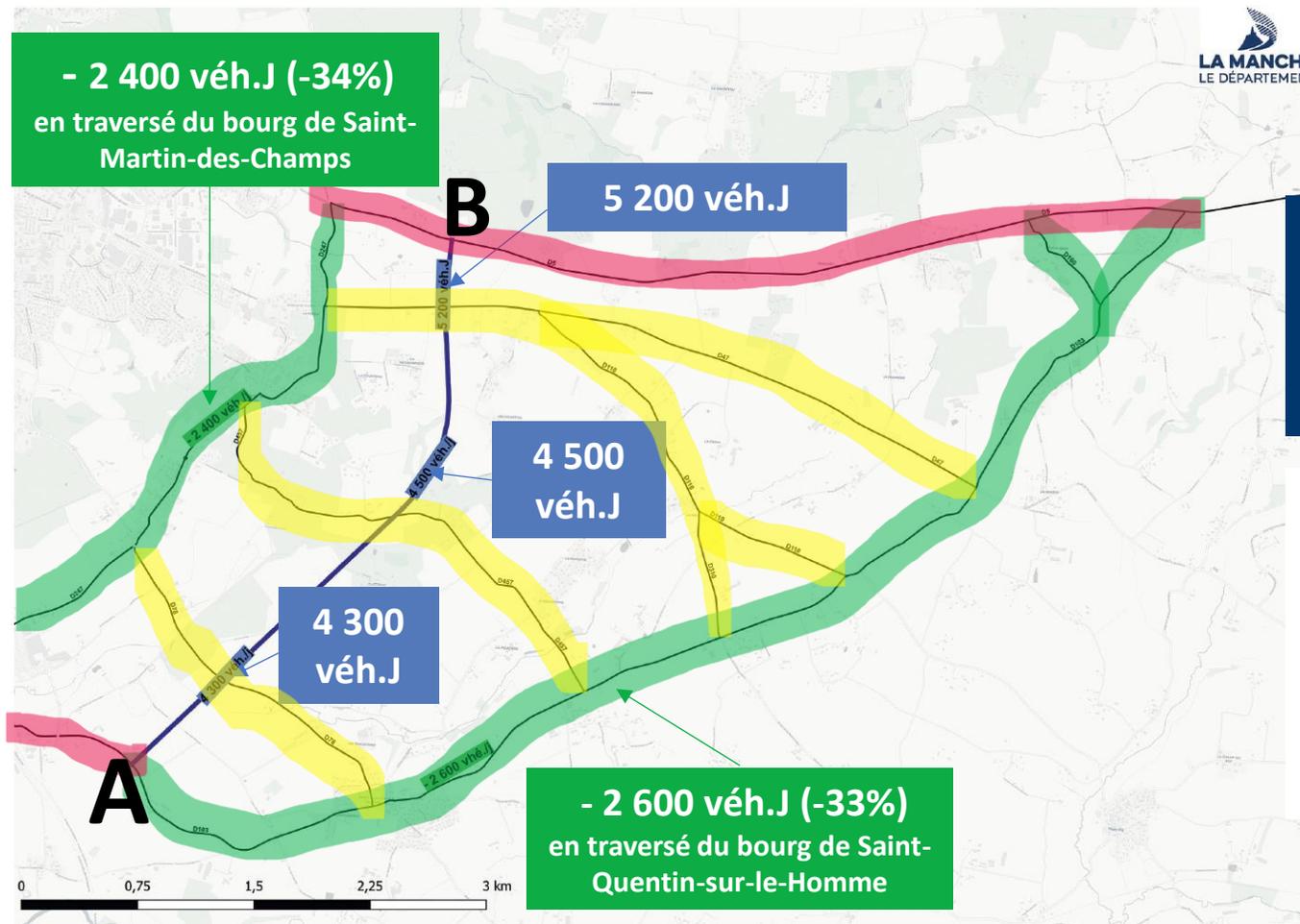
EFFETS ATTENDUS - L'ÉVOLUTION DU TRAFIC SUR LE SECTEUR RAPPROCHÉ EN 2045



Projection à l'horizon 2045 basée sur une hypothèse de:
+ 23% pour les véhicules légers
+ 18% pour les poids-lourds

Augmentation du trafic plus marquée sur les axes pour l'accès à l'autoroute A84

EFFETS ATTENDUS - L'ÉVOLUTION DU TRAFIC SUR LE SECTEUR RAPPROCHÉ EN 2045

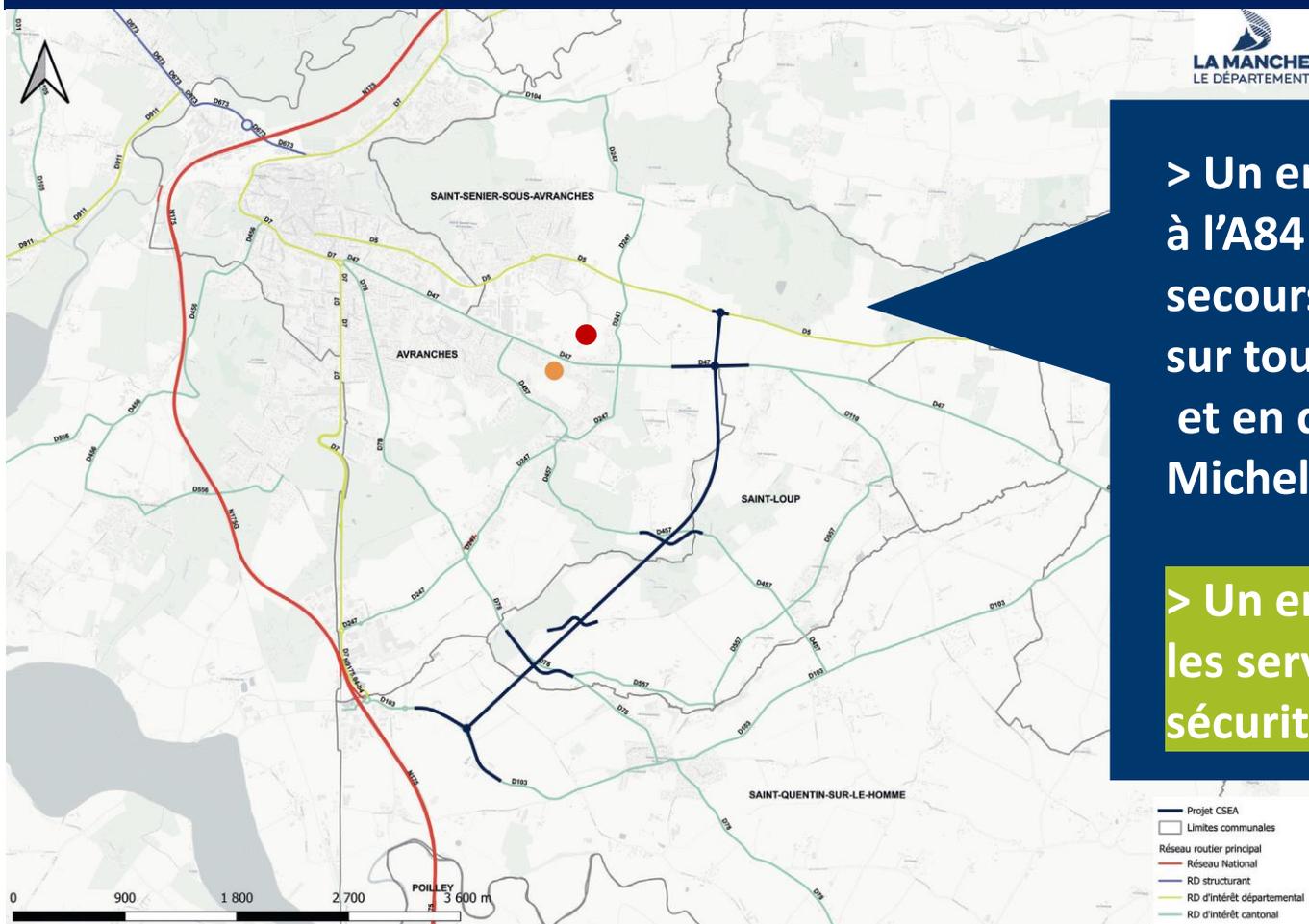


DES GAINS DE TEMPS LIMITÉS

2 minutes gagnées pour relier la RD5 (B) et la RD103 SUD (A) en heures de pointe

(actuellement temps de parcours entre A et B d'environ 10min en heures de pointe)

SERVICES DE SECOURS



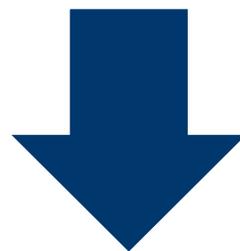
> Un enjeu de connexion rapide à l'A84 pour les véhicules de secours (pompiers et gendarmes) sur toute l'agglomération et en direction du Mont St-Michel

> Un enjeu qui sera abordé avec les services de secours en atelier sécurité routière

EFFETS ATTENDUS - SECURITE ROUTIÈRE

ACCIDENTOLOGIE ACTUELLE

- Pas de points noirs d'après l'étude de sécurité
- Des accidents qui impliquent majoritairement des véhicules légers (80% des accidents sur le secteur rattachés)



EFFETS INCERTAINS
SUR L'ACCIDENTOLOGIE



SENTIMENT DE SÉCURITÉ

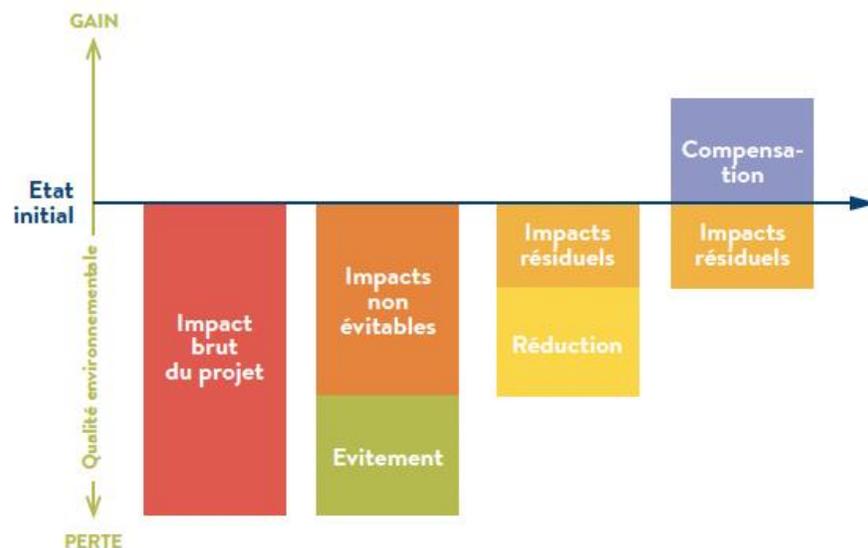
- > Un trafic routier apaisé dans plusieurs centres-bourgs
- > Marquage axiale pour un croisement plus confortable avec les camions
- > Bandes de rives + accotements stabilisés pour arrêts des véhicules en difficulté



LES IMPACTS À MAITRISER - L'APPROCHE ERC

 En application du Code de l'Environnement

Objectif global : viser l'absence de perte de biodiversité, voire un gain net



Éviter

ex > modifier le tracé d'une route pour éviter une zone humide

Réduire :

ex > réaliser les travaux en-dehors des périodes de nidification des animaux...

Compenser :

Restaurer des zones humides, replanter des haies...

LES IMPACTS À MAÎTRISER – LES ETUDES

Etudes de l'état initial

Les bureaux d'études experts observent la zone envisagée pour le projet et dressent l'inventaire des enjeux et des sensibilités

- > Étude de la bibliographie scientifique existante
- > Sorties terrain



Etudes d'impact

- > Simulation des effets du projet sur l'environnement et le cadre de vie
- > Recommandations de mesure ERC pour maîtriser au maximum les impacts

En cas de poursuite du projet, des compléments d'étude seront à réaliser

2022	Faune Flore et habitat	à réaliser
2013	Paysage	à réaliser
2024	Acoustique	2024
	Agricole	à réaliser
	Air et santé	à réaliser

LES IMPACTS À MAÎTRISER – LE BRUIT

Etat initial

un environnement très calme autour du tracé et majoritairement modéré sur le reste de la zone (< 65 dB(A))

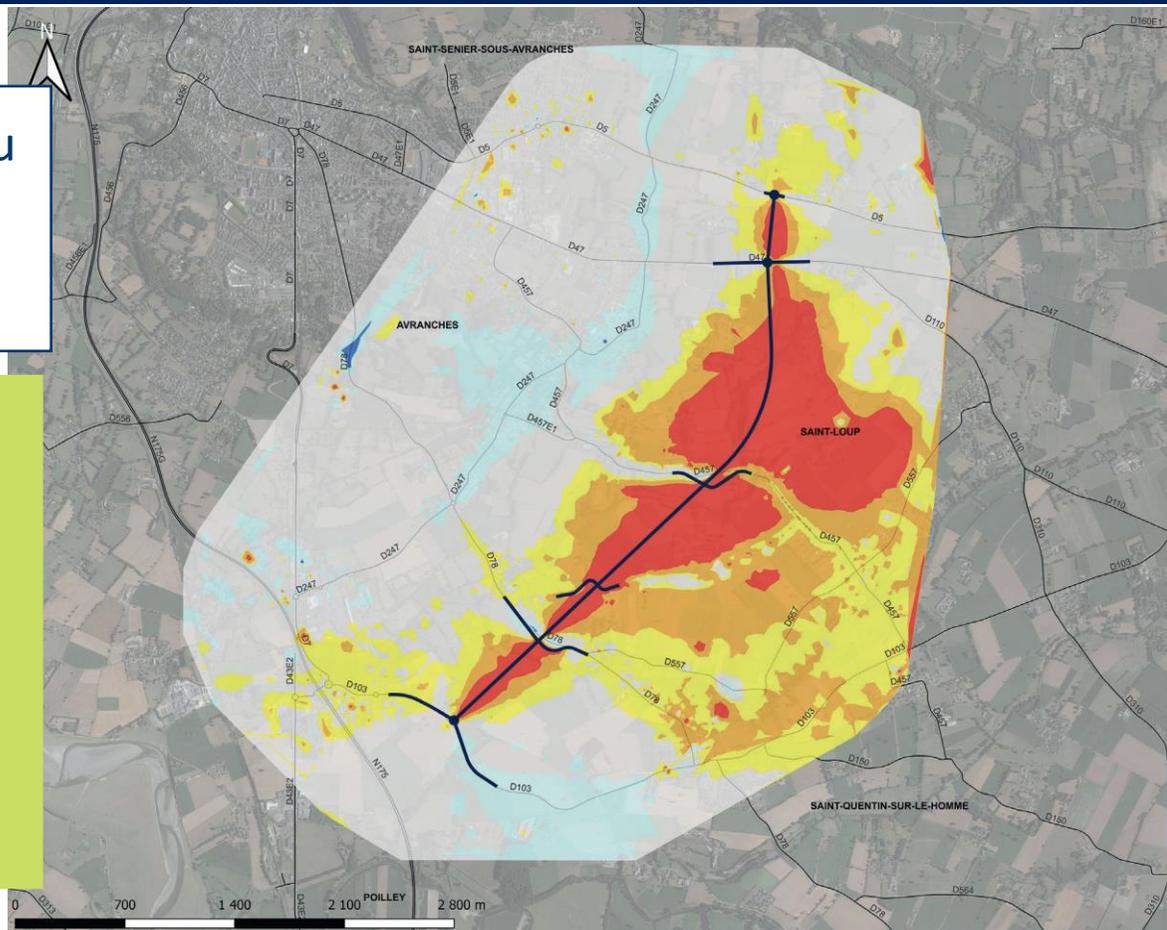
Etude d'impact

> Une hausse très marquée près du tracé (max +18 dB(A))

> Un niveau sonore qui reste en dessous des seuils réglementaires :

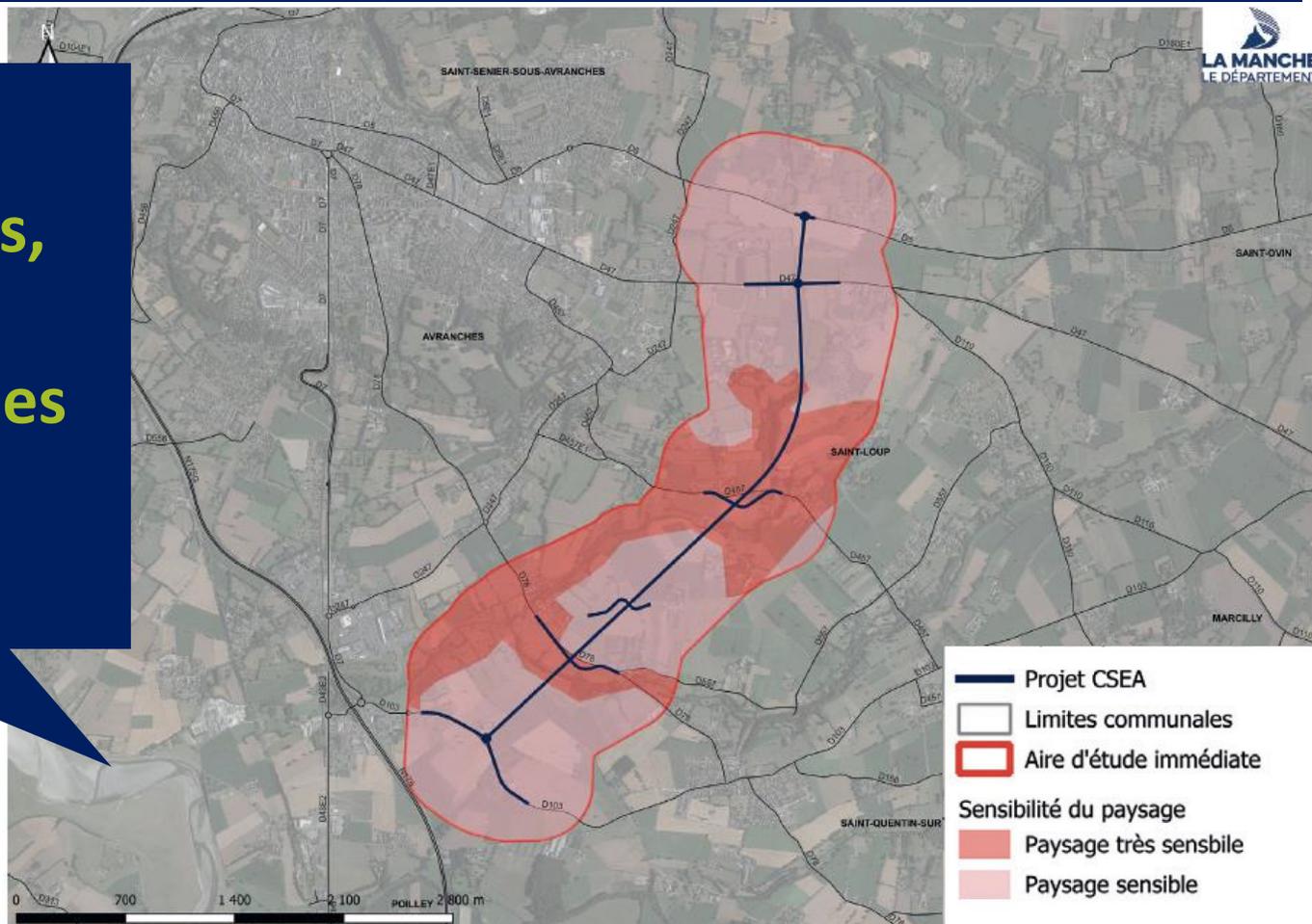
- max 65 dB(A) le jour
- max 55 dB(A) la nuit

= Pas de mesures de réduction à prévoir



LES IMPACTS À MAITRISER - LE PAYSAGE 1/2

Des vallons humides,
des coteaux,
un bocage de grandes
parcelles agricoles



LES IMPACTS À MAITRISER - LE PAYSAGE 2/2



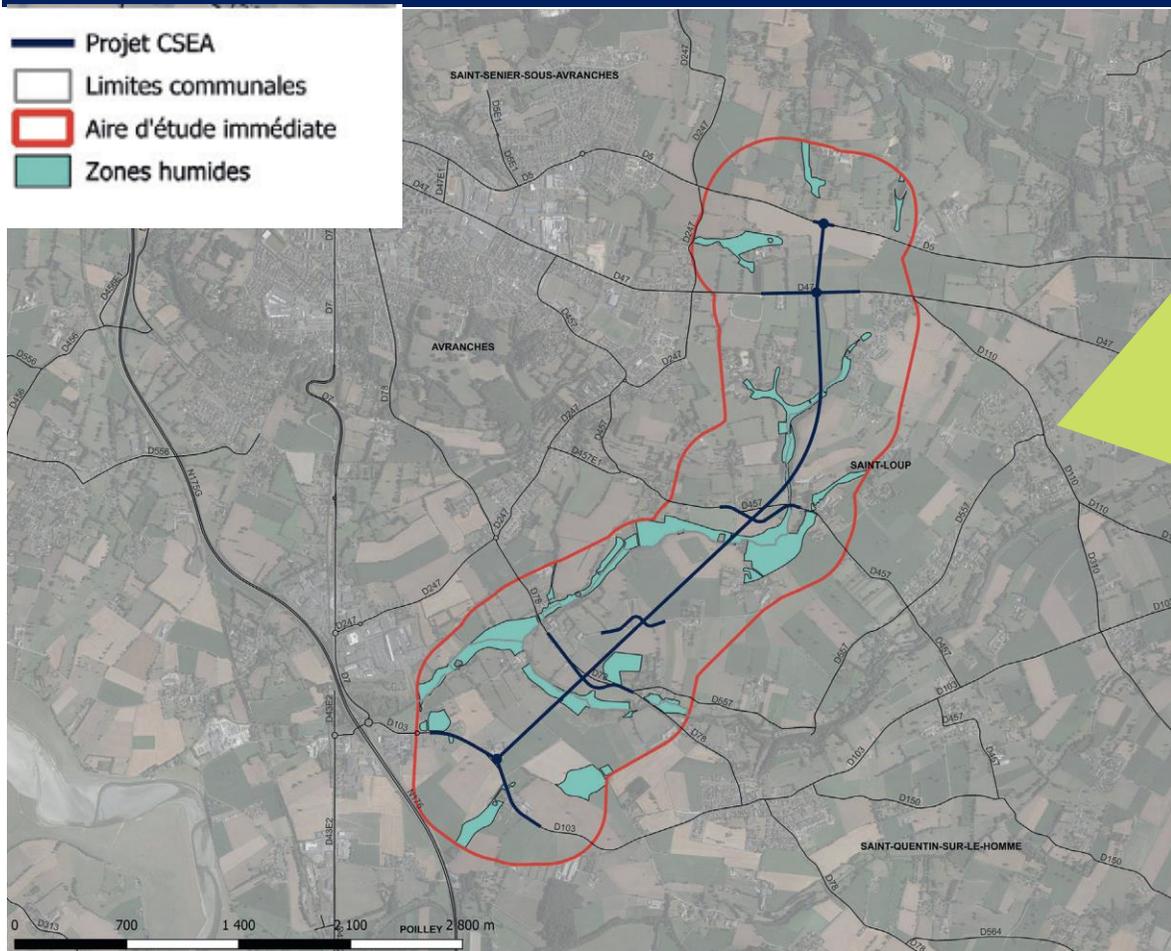
Enjeu principal

> préserver la trame paysagère caractéristique formée par les haies et d'arbres isolés



LES IMPACTS À MAITRISER – LES MILIEUX 1/2

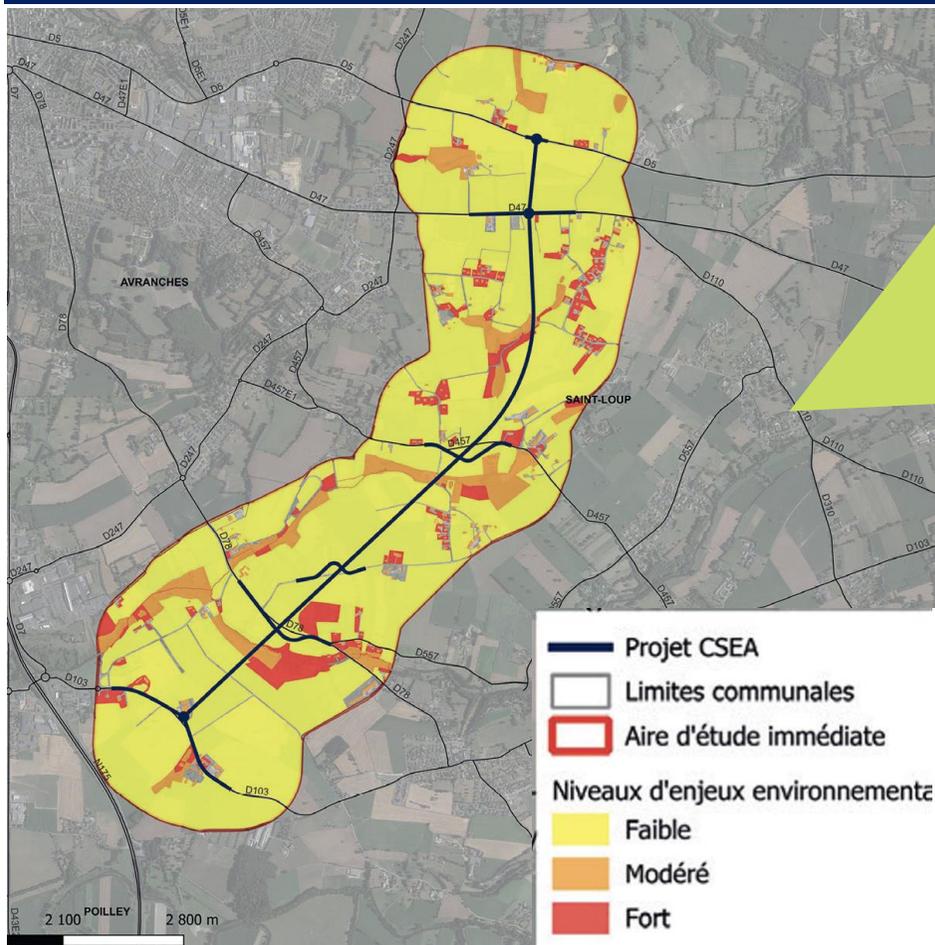
- Projet CSEA
- Limites communales
- ▭ Aire d'étude immédiate
- Zones humides



> 62 hectares de zones humides dans l'aire d'étude rapprochée

>3 zones directement traversées par le tracé

LES IMPACTS À MAÎTRISER – LES MILIEUX 2/2



**Bouscarle de Cetti
Bruand Jaune**



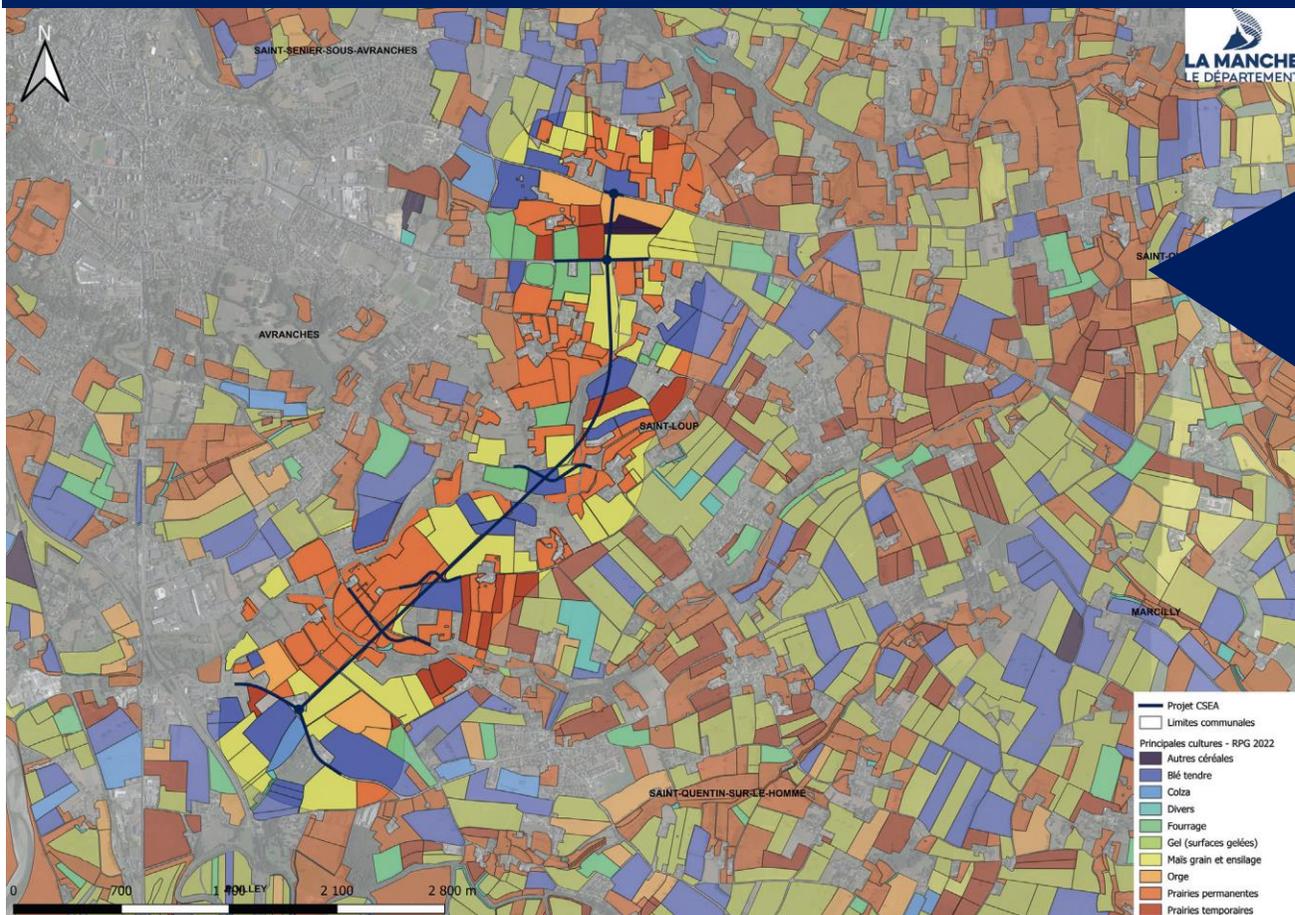
Barbastrelle d'Europe



*Haies multistrates,
arbustives, fourrées,
jardins et parcs*



LES IMPACTS À MAÎTRISER – LE FONCIER AGRICOLE



> Une dominance de prairies permanentes et de cultures céréalières

> Études à venir pour déterminer précisément les impacts sur les cultures, les exploitations (bâtiments), les trajets d'engins agricoles, et les mesures ERC à appliquer

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Mi 2025

- Bilan du garant
- Mémoire en réponse
- **Décision du Département**

2027

Instruction de la demande d'autorisation par les services de l'État

2028_2029

Préparation et lancement des travaux

2026

Complément d'études et constitution des dossiers réglementaires

2028

Obtention de l'arrêté de déclaration d'utilité publique

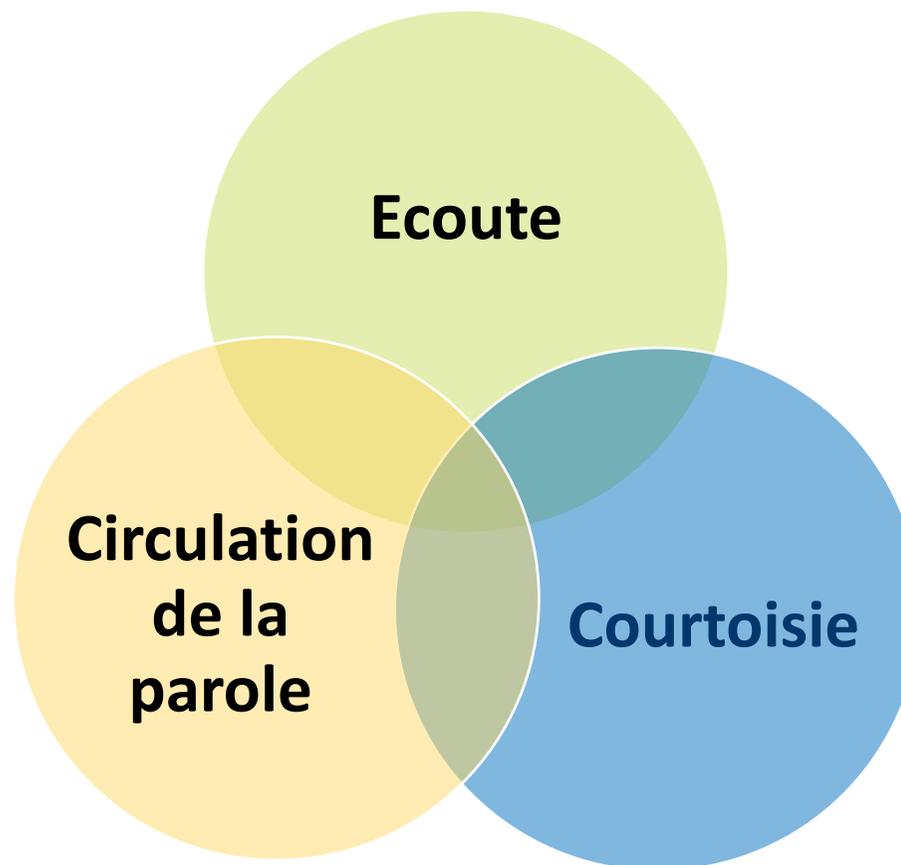
2032

Fin des travaux et mise en service

05

TEMPS D'ÉCHANGE

TEMPS D'ÉCHANGES



3 questions au micro

+ complément via les questions transmises :

- **par WhatsApp au
07 56 27 44 46**
- **par les formulaires papiers**



Réponses



L'ensemble des questions posées par ce canal sont listées et intégrées dans le compte rendu de la réunion, y compris celle auxquelles nous n'aurons pas eu le temps de répondre.

*Dans le respect de la RGPD, votre question est enregistrée de façon anonymisée et nous supprimons votre numéro de téléphone dès la fin de la réunion

LA SUITE DE LA CONCERTATION

4 PERMANENCES D'INFORMATION EN MAIRIE

pour échanger avec l'équipe projet

- **SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES**
Jeudi 20 mars de 09h00 à 11h30
- **SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME**
Jeudi 20 mars de 13h30 à 17h00
- **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS**
(commune déléguée d'Avranches)
Mardi 25 mars de 14h00 à 17h00
- **SAINT-LOUP**
Mardi 25 mars de 17h30 à 19h00

1 REUNION PUBLIQUE

- **SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS**
(commune déléguée
d'Avranches)
Mardi 18 mars
de 19h30 à 22h00
à la salle socioculturelle
(2, rue de la Mairie)



L'ESPACE D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION EN LIGNE

Une plateforme numérique (manche.fr) permet de retrouver l'ensemble des documents d'information, le dossier de concertation et le registre dématérialisé, le cahier des acteurs, les études techniques et thématiques, ou encore l'agenda des rencontres.



manche.fr

COMMENT S'EXPRIMER SUR LE PROJET ?



UN REGISTRE EN LIGNE

sur l'espace numérique
d'information et de
participation :
www.manche.fr



DES REGISTRES PAPIERS

disponibles lors des rendez-vous
de la concertation (réunions publiques
et permanences d'information) et dans
les mairies et collectivités concernées.



Merci de votre attention